

RÉGLEMENT de la MÉDAILLE du MÉRITE

Pour la saison 2019/2020

Cette Médaille sera attribuée au nageur ou à la nageuse ayant obtenu un total de points à la table de cotation fédérale, sur trois ou quatre styles de nage différents parmi les épreuves suivantes:

100m et 200m DOS, BRASSE, PAPILLON.
200m et 400m QUATRE NAGES.
100m, 200m, 400m, 800m, 1500m NAGE LIBRE

Ce total de points, qui tient compte de l'âge de la nageuse ou du nageur, est déterminé en début de saison par les entraîneurs et dirigeants et pourra être modifié d'une saison à l'autre en fonction de l'évolution moyenne du Club.

Les performances concernées devront être réalisées au cours de la saison sportive qui commence le 16 septembre 2019 et se termine le 15 septembre 2020. Sur cette base, une nageuse ou un nageur né en 2004 entre dans la catégorie 16 ans.

Il y a 3 niveaux d'obtention pour cette médaille.

Niveau 1:

Concerne les nageurs (ses) de 10 à 12 ans et porte sur 3 styles de nage différents.

Le total est fixé à 1200 points.

Le nageur (se) obtenant cette médaille au cours de la saison 2019/2020, verra ce total augmenté de 300 points pour la saison suivante.

Exemple: Un nageur (se) de 10 ans obtient cette médaille cette saison soit + de 1200 points.
En 2020/2021, il (elle) devra obtenir 1500 points. Si ce total est atteint; il sera de nouveau augmenté pour 2021/2022 et sera donc de 1800 points. Il (elle) aura alors 12 ans.

Niveau 2:

Concerne les nageurs (ses) de 13 à 15 ans et porte sur 4 styles de nage différents.

Le total est fixé à 2200 points.

Le nageur (se) obtenant cette médaille au cours de la saison 2019/2020, verra ce total augmenté de 500 points pour la saison suivante.

Exemple: Un nageur (se) de 13 ans obtient cette médaille cette saison soit + de 2200 points.
En 2020/2021, il (elle) devra obtenir 2700 points. Si ce total est atteint; il sera de nouveau augmenté pour 2021/2022 et sera donc de 3200 points. Il (elle) aura alors 15 ans.

Niveau 3:

Concerne les nageurs (ses) de 16 ans et plus et porte sur 4 styles de nage différents.

Le total est fixé à 3800 points.

Le nageur (se) obtenant cette médaille au cours de la saison écoulée, verra ce total augmenté de 100 points pour la saison suivante.

Si le nageur (se) reste 3 ans sans obtenir la médaille, il redescend à la valeur inférieure, sans descendre sous les 3800 points de base.

Objectifs de la saison 2018/2019 pour les nageurs (ses) ayant obtenu cette médaille au cours des saisons écoulées, et qui ne changent pas de niveau:

Simon COURCOUX revient à 3800 points .
Marc JOUANDON passe à 4000 points
Emma DESMET-FROT passe à 1500 points
Camille DESCOUBES passe à 1500 points

Guillaume CROZE reste à 3900 points
Francis ROUSSEL reste à 4000 points
Coline BOUE passe à 1500 points
Adème SALHI reste à 3900 points

Un nageur revenant au club après une absence d'une année ou plus, les critères d'obtention de cette médaille seront calculés en fonction de leur niveau au moment de leur départ.

Nota: L'attribution de cette Médaille est liée, sauf cas de force majeure (maladie, déménagement), au renouvellement de licence pour la saison suivante.